



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE D'ILLE SUR TET  
SEANCE DU 10 SEPTEMBRE 2020**

**Date de convocation :**  
03/09/2020

L'an deux mille vingt et le dix septembre à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

En exercice : 29

Présents : 28

Votants : 29

Étaient présents : Mmes Mrs, Françoise CRISTOFOL, Claude AYMERICH, Caroline PAGÈS, Jérôme PARRILLA, Naïma METLAINE, Alain MARGALET, Raphaël LOPEZ, **adjoints**, Mmes Mrs, Annabelle ALESSANDRIA, Alain DOMENECH, Armande IGLESIAS, Denis OLIVE, Maryse NOGUÈS, Xavier BERAGUAS, Damien OTON, Caroline MERLE, Claudie SERRE, Jean-Louis LIGAT, Evelyne FUENTES, Thierry COMES, Mélissa OBBIH, Jade SAVOYE, Yassine SEBAHOUI, Jean-Philippe LECOINNET, Danielle POUDADE, Georges LLOBET, Vanessa DENAYRE, Daniel RENOULLEAU, Nicole HERRISSON, **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

A donné pouvoir : Jean-Philippe LECOINNET (pouvoir à Vanessa DENAYRE)

Mlle Jade SAVOYE a été désignée comme secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2020/53 : DESIGNATION D'UN DELEGUE DE LA COMMUNE DANS LE COLLEGE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES, DE LEURS GROUPEMENTS ET DES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX - CLE DU SAGE DES NAPPES DU ROUSSILLON**

Considérant l'arrêté préfectoral n° DDTM/SER/2015280-0002, la commune doit désigner un délégué pour représenter la commune dans le collège I de la CLE du SAGE des Nappes du Roussillon.

Ce représentant permettra le suivi administratif de la CLE.

Candidats : Daniel RENOULLEAU et Denis OLIVE

**Le Conseil municipal,  
Après en avoir délibéré,  
Par 23 voix POUR OLIVE-6 POUR RENOULLEAU**

**DECIDE** de désigner Denis OLIVE en tant que délégué pour représenter la commune dans le collège I de la CLE du SAGE des Nappes du Roussillon.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents à ce sujet.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS  
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME  
Fait à Ille sur Tet, le 10 septembre 2020

  
Le Maire  
  
William BURGHOFFER